



Instinctivement Nature

NUMÉRO 69 - DÉCEMBRE 2021

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD



JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE



SAGA
NUTRITION
ZA de Lagat • 63120 COURPIERE
04.73.53.25.00 • www.saga-nutrition.com

CHASSE PRO
QUALITÉ PROFESSIONNELLE





FABRIQUÉ EN FRANCE

PRIX DIRECT FABRICANT

Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes
Nous contacter pour les conditions

Excellente digestion et appétence avec nos croquettes

32/16

TRADITION





www.fiduciaire-jfpissettaaz.com

La Fiduciaire des Chasseurs

Comptabilité - Révision - Audit - Transmission - Conseils
Spécialiste en relations et implantations transfrontalières



FIDUCIAIRE JF PISSETTAZ



FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE



« SOYONS DES MILITANTS SOUDÉS ET RÉSOLUS »



La fin d'année approche déjà. J'espère qu'une majorité d'entre nous aura pu profiter de sa passion et vivre de sympathiques moments de quête et d'émotion.

La 6ème édition du dimanche à la chasse le 17 octobre a été l'un de ces moments forts de l'automne, conjuguant la pratique et la découverte. Je salue les 50 sociétés qui ont participé et accueilli pas moins de 180 non-initiés. Je tiens à souligner aussi le week-end de chasse organisé par la toute nouvelle association "chasseresses des Alpes", qui a permis à une vingtaine de pratiquantes de tous horizons de savourer quelques heures de chasse mémorables en Haute-Savoie. Une bien belle initiative. Je n'oublie pas non plus les soirées brâme organisées par notre fédération qui ont connu un succès grandissant, grâce à l'engagement de sociétés locales (AICA du Laudon, ACCA d'Araches et de Praz-sur-Arly), que je remercie sincèrement. Des initiatives originales qui colorent notre pratique et contribuent à son ouverture vers l'extérieur.

Un bien malheureux accident est venu entacher cet élan. Nos pensées ont été prioritairement tournées vers la personne blessée et sa famille. Nous portons depuis une attention toute particulière à son rétablissement

rapide. La réglementation stricte en vigueur dans le département, les outils mis à disposition, les recommandations et la formation complémentaire obligatoire que nous assurons n'ont pas empêché l'un d'entre nous de faillir. Ce triste événement vient conforter notre conviction qu'une vraie éthique de chasse, qu'une sereine cohabitation des usages de la nature, passent par le respect sans réserves des règles de sécurité. Cet enjeu va bien au-delà de nos limites départementales et engage désormais nos instances cynégétiques nationales et le sénat, puisqu'une mission sénatoriale a été mandatée pour auditer et travailler spécifiquement sur la sécurité. Je compte sur notre sénateur Loïc Hervé, membre de cette commission, pour nous entendre précisément à ce sujet. Que cette sécurité soit plus que jamais notre mot d'ordre jusqu'à la fermeture générale.

Ces dernières semaines ont été rythmées par le dynamisme de nos orientations. L'atelier de traitement de la venaison de gibier fonctionne depuis l'ouverture. Un certain nombre d'animaux ont été traités et dirigés, forts de leur label, vers différents restaurateurs ou bouchers locaux, grâce aux conventions partenariales signées avec plusieurs ACCA. Elles font figure d'exemples et je ne peux que les encourager pour leur active contribution à ce nouveau faire valoir.

Le conseil d'administration de la fédération a été reçu par le président du Conseil Départemental, son équipe dirigeante et ses services. Une première historique à mettre en avant. L'occasion de présenter un large plan d'actions environnementales qui fera l'objet d'une importante convention de partenariat d'objectifs.

J'ai rencontré l'ensemble des présidents d'ACCA au cours de réunions pour échanger à bâton rompu sur vos préoccupations locales. Des échanges fructueux qui sont le gage d'une politique ancrée au terrain. La gestion du loup, les problèmes plus récents liés à la brucellose, les demandes intempestives de retrait de territoires, les attaques récurrentes auxquelles la chasse fait face appellent une mobilisation de chacun.

L'avenir de la chasse exige notre militantisme soudé et résolu.

2022 arrive à grand pas. Notre assemblée générale annuelle aura lieu le 23 avril au Grand-Bornand. Espérons qu'elle marquera une année enfin débarrassée du poids des restrictions sanitaires et ouvrira un horizon plus apaisé pour la chasse. D'ici là, je vous souhaite une belle fin de saison et de joyeuses fêtes avec ceux qui vous sont chers".

**Votre Président,
André MUGNIER**



SOMMAIRE

INFORMATION NATIONALE

Dégâts de gibier : vers des changements	06
---	----

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Les élus visitent la fédération	07
Loup, les ruraux rassemblés devant la préfecture	08
Ilots de biodiversité, une première qui en appelle d'autres	09
Le grand public invité à l'écoute du brame du cerf	10
Accident de chasse de Vallières	12
Traitement des déchets à venaison	13
"Un dimanche à la chasse", sixième édition	14
Le conseil d'administration de la fédération	16

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Chasseresses des Alpes, un week-end de fête	17
---	----

INTERVIEW

Vincent Buffet-Croix-Blanche, président de l'ACCA du Grand-Bornand	18
--	----

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Le départ de la filière venaison	20
----------------------------------	----

LA VIE DES ASSOCIATIONS

UNUCR et AFACCC des Savoie	22
----------------------------	----

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Pays cynégétique du Mont-Blanc	23
Pays cynégétique des Hermones	24
Pays cynégétique du Vuache	25
Pays cynégétique de la Semine	26
Pays cynégétiques du bas-Chablais	27
Pays cynégétiques des Glières	28
Pays cynégétiques des Aravis	29

SOUVENIR

	30
--	----

32/14

à partir de:

15€⁵⁰ttc*

le sac de 20KG

CROQUETTES CHASSE

ASD

GROSSISTE EN NUTRITION ANIMALE

TEL: 06 09 61 41 26



Livraison dans toute la France

Croquettes sans céréales

Chiots

Éleveurs

Chats

Chasseurs



*Prix Palette

Palette de 39 ou 36 sacs
suivant les références
suivant la zone géographique

CROQUETTES CHASSE

DOG TONIC 32/14
DOG PERFORMANCE 30/15
DOG ACTIVE 28/14
DOG VITAL 24/10
JUNIOR
27/13 FRANCAISE



PATES PRECUISES DE SAVOIE

PATES ET VIANDES 12,5KG

PATES LAIT ET VITAMINES

7,5KG

PATES LAIT ET VITAMINES 15KG

HUILE DE SAUMON



WWW.ANIMAL-SERVICES-DISTRIBUTEUR.COM

PATRICE.GILLIBERT@SFR.FR



LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD NUMÉRO 69 - DÉCEMBRE 2021

Directeur de publication

Philippe ARPIN

Rédacteur en chef

Guillaume COURSAT

Comité de rédaction

MM. COQUILLARD, FOURNIER, MUGNIER,
POËNCET, ARPIN, COURSAT

Publicité

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE

142 impasse des Glaïses - 74350 VILLY-LE-PELLOUX

☎ 04 50 46 89 21 / fax 04 50 46 88 89

Imprimerie

Imprimerie GUTENBERG

9 r de la Barrade - ZI du pont de Tasset

74960 MEYTHET

☎ 04 50 67 00 38

Réalisation

Guillaume COURSAT

Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie



<http://www.chasseurs74.fr>



Photo de couverture

Au poste...
un jour d'automne

© Guillaume Coursat



En France, le système d'indemnisation des dégâts de grand-gibier a été conçu il y a plus de cinquante ans. Il n'est plus viable pour les chasseurs et leurs fédérations qui indemnisent, seuls, les déprédations. Confrontés à une explosion des populations de sangliers qui n'est pas propre à la France mais qui existe partout ailleurs dans le monde, les chasseurs et leurs fédérations ne peuvent plus assumer seuls la charge des dégâts aux cultures agricoles qui s'élève à 77 millions d'euros.

C'est la raison pour laquelle la fédération nationale des chasseurs (FNC) a entamé des négociations globales et constructives avec le monde agricole et le Gouvernement pour trouver une solution viable. En parallèle, elle a mandaté le cabinet de Maître Patrice Spinosi pour critiquer devant le Conseil d'État puis devant le Conseil Constitutionnel la loi qui fonde ce régime d'indemnisation.

La constitutionnalité étudiée...

Sur la question, le Conseil d'État a saisi le conseil constitutionnel. La FNC prend acte de la décision prise par le Conseil d'État de transmettre au Conseil

Constitutionnel sa demande de Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) sur la légalité du système d'indemnisation des dégâts de grands gibiers.

Suivant les conclusions de l'avocat de la FNC, le Conseil d'État considère que les dispositions de la loi "portent atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution, et notamment au principe d'égalité devant la loi et au principe d'égalité devant les charges publiques garanties par les articles 6 et 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789".



© Bernard Bellon



© Guillaume Coursat

Un député condamné pour avoir injurié Willy Schraen

Eric Diard, député des Bouches-du-Rhône, a tenté en vain de faire annuler en appel sa condamnation pour injures publiques envers Willy Schraen, le président de la FNC, par le tribunal judiciaire de Saint Omer. Entre les intérêts civils et les sommes allouées en première instance et en appel sur le fondement de l'article 475-1 du Code de procédure pénale, Eric Diard devra régler à la FNC 1700€. Député, engagé sur le terrain de la cause animale, Eric Diard s'était fendu de trois tweets publics particulièrement injurieux à l'encontre de Willy Schraen : "Le jour où il vient à l'assemblée, je vais le faire courir ce chapon". "Après la vache sacrée, le con sacré". "Je ne couvre pas cet abruti. Les chasseurs devraient en profiter pour changer de président". Condamné en première instance le 2 juillet, celui-ci a cru bon faire appel, et la Cour de Douai l'a sévèrement condamné dans une ordonnance du 18 octobre.

Cette étape confirme que le système actuel doit être revu. Le Conseil constitutionnel est désormais saisi et doit statuer dans un délai de trois mois.

Pour Willy SCHRAEN, Président de la FNC, "la décision du Conseil d'État, qui par cette transmission reconnaît le caractère sérieux de la demande de réforme du système d'indemnisation qui, rappelons-le, avait été votée à une très large majorité dès octobre 2019 lors d'un congrès de la FNC réunissant tous les représentants des fédérations départementales des chasseurs. L'explosion deS populations de sangliers est un phénomène mondial et, dans un contexte de spéculation sur les cours des denrées agricoles, il n'est plus possible de laisser aux seuls chasseurs la charge des dégâts".

À suivre donc...

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Les élus haut-savoyards visitent l'extension du siège fédéral

L'extension du siège de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie à Villy-le-Pelloux est une étape importante de la vie fédérale. Elle marquera la chasse haut-savoyarde par ce tournant d'ouverture vers le grand public et de valorisation de la chasse par la venaison.



L'extension du siège de la fédération des chasseurs avait été inaugurée au mois de mars dernier.

Pour cause de pandémie, ce moment fort s'était tenu en comité restreint et le président de la fédération avait à cœur de dévoiler concrètement cette extension aux élus du département.

Le lundi 22 novembre, le président André Mugnier était accompagné de quelques membres du conseil d'administration et du personnel pour accueillir une dizaine d'élus et

leur faire visiter, avec force détail, les nouveaux locaux de la fédération et son atelier de transformation de la venaison.

Le président André Mugnier a ainsi accueilli Martial Saddier, président du conseil départemental de la Haute-Savoie qui était accompagné de son premier vice-président Nicolas Rubin, et de ses conseillers départementaux mesdames Fabienne Duliège et Magali Mugnier, ainsi que Messieurs François Excoffier, David Ratsimba et Daniel Déplante. Les députés

Véronique Riotton et Xavier Roseren ont également honoré les chasseurs de leur présence.

Cette soirée très conviviale, d'échanges et de partages, a permis aux élus de se féliciter de l'engagement et de la dimension environnementale dans laquelle la fédération est engagée résolument. Ils ont également salué sa volonté d'ouverture vers le grand public pour valoriser la chasse au travers de la venaison.

G.C.

PETITES ANNONCES ENTRE CHASSEURS

DIVERS TROPHÉES À VENDRE

Contact : 06 14 34 62 26

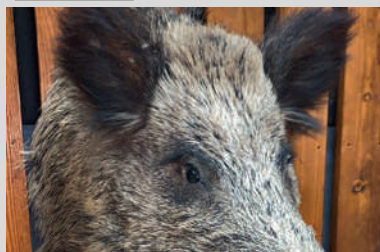


Photo non contractuelle

Vous souhaitez passer une petite annonce, cette rubrique est faite pour vous. Elle sera tenue à chaque numéro en fonction des annonces qui nous seront transmises.

1- Rédigez lisiblement votre annonce qui ne devra pas **exceder 30 mots**

2- Envoyez votre rédaction accompagnée de votre règlement de **20 € par annonce**. Chèque à l'ordre de la fédération des chasseurs.

La sortie du prochain numéro est prévue le 15 avril. L'annonce devra nous parvenir avant le **10 mars 2022**.

Votre annonce :

.....

.....

.....

Retourner votre petite annonce accompagnée de votre règlement à l'ordre de la fédération des chasseurs de la Hte-Savoie
142, impasse de Glaises - 74350 Villy-le-Pelloux



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Les ruraux rassemblés devant la préfecture...

"Le 15 octobre dernier, les ruraux ont pris possession du Paquier à Annecy et des rues adjacentes de la préfecture de la Haute-Savoie. Agriculteurs et chasseurs étaient là pour dénoncer pacifiquement mais avec détermination l'attitude de l'État face à la gestion du "dossier loup" en France et dans les Savoie en particulier.

Cette manifestation, qui avait une vocation nationale, était une initiative des instances agricoles qui portaient un message clair de voir diminuer le nombre de loups. Ce vendredi 15 octobre, des rassemblements similaires avaient lieu sous les fenêtres de plusieurs autres préfectures à Chambéry, Grenoble, Gap, Chalon-sur-Saône ou Dijon.

À Annecy, sur le Paquier et devant la prefecture.

À Annecy, dès 8 heures, les premiers tracteurs et bétailières arrivaient sur place. Petit à petit les tuniques oranges des chasseurs qui avaient répondu à l'appel d'André Mugnier, président de la fédération, qui souhaitait soutenir avec vigueur la démarche, se sont mêlées à la sympathique cacophonie des cloches et des troupeaux (près de 300 moutons) qui déjà pâturaient gaiement sur la pelouse du Paquier. Des écharpes bleu-blanc-rouge d'édiles de petites communes aux prises avec le prédateur, sont venues compléter le patchwork des 200 ruraux qui voulaient dire leur « ras le bol ».

Une délégation de représentants des agriculteurs et des chasseurs de la Haute-Savoie a été reçue par Monsieur le préfet pour demander un accès simplifié aux tirs de défense avec du matériel adapté pour les chasseurs, une réduction des délais d'indemnisation, la nécessité d'une prise en compte des chiens de protection dans le droit rural et une transparence dans le décompte des loups. Sur ce dernier point, une vraie défiance à l'endroit de l'OFB a rassemblé les points de vue et des comptages complémentaires ont été demandés avec insistance.

Pendant ce temps, sur le pavé, une tribune improvisée sur le plateau d'une remorque à foin voyait se succéder les représentants des corporations présentes. Si la détresse des éleveurs confrontés à la dent du loup était palpable, l'inquiétude quant à l'avenir des filières d'élevage en Haute-Savoie a monopolisé les interventions avec des chiffres d'attaques éloquentes et en forte augmentation. De son côté, André Mugnier s'est montré très engagé et en phase avec les éleveurs et les élus locaux présents. Avec sa bonne connaissance du dossier qu'il suit depuis 12 ans au niveau national, il a insisté sur l'impact du loup sur la perte de biodiversité à terme, en rappelant qu'aujourd'hui, il faut urgemment obtenir le prélèvement de davantage de loups dans le cadre d'une véritable régulation de l'espèce, gérée massif par massif.

Le patron des chasseurs s'est par ailleurs montré optimiste sur l'union des ruraux ; faisant de cette journée le départ d'une mobilisation rurale qui pourrait appeler d'autres initiatives. D'ores et déjà, à la suite de ce rassemblement, des rencontres ont eu lieu avec le premier ministre et le ministre de l'Agriculture. Une réunion avec le préfet de région en charge du dossier loup au niveau national a également été organisée avec comme point central la question de la transparence des chiffres et des échanges de données avec les services de l'État.

G.C.



À la faveur de l'étalement urbain, aujourd'hui nombre de communes possèdent des parcelles « sans intérêt » à priori. La fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, sous l'impulsion de Bernard Nicollin, administrateur du pays cynégétique du Salève, souhaite mobiliser certaines de ces parcelles pour y implanter des « îlots de biodiversité ». Celui de Groisy est le premier à être implanté. Il est expérimental mais en appelle déjà d'autres...

L'objectif de la démarche est de cibler et de choisir des terrains ordinaires en les végétalisant pour optimiser les processus naturels et créer rapidement un écosystème riche et attractif. La mise en œuvre se veut partenariale en associant les sociétés de chasse locales, les municipalités, les habitants de la commune ou l'école. L'objectif pour ces îlots est de créer des espaces d'accueil pour la faune et la flore avec un intérêt local par l'attraction d'une forte biodiversité sur le site mais aussi plus global en jouant la fonction de refuge et de corridor pour des espèces en transit.

Groisy, une première...

Une fois les aspects techniques du site étudiés (structuration globale, choix des essences arbustives et herbacées ainsi que des habitats naturels à implanter), le terrain est préparé, en ajoutant simplement du broyat de bois, en amont de la plantation.

Le 15 octobre 2021, une trentaine de bénévoles et autant d'élèves de l'école primaire de Groisy (CE1 et CE2) ont participé à la mise en œuvre du premier îlot de biodiversité, coordonnée par Bernard Nicollin, administrateur de la fédération et président de l'ACCA locale, assisté d'un spécialiste en écologie.

La journée a été rythmée par la plantation d'espèces ligneuses pour constituer une haie (sorbier des oiseleurs, cornouiller sanguin, pommier, sureau noir, lierre des bois, charmillle, noisetier vert, merisier, érable champêtre, aubépine, viorne orbier, épicéa) mais également la création d'autres éléments ayant pour but de constituer des habitats naturels pour la petite et la micro faune : mare naturelle, tas de branches mortes,...

Impliqués dans cette démarche locale, les élèves de l'école primaire de Groisy ont participé à la création de cet îlot qui se veut pédagogique. Un bac à empreintes a été conçu dans

le but d'observer les déplacements de la faune sauvage. De même, un potager vivace (menthe, topinambour, achillée, bourrache) a été planté pour sensibiliser à la possibilité d'obtenir une production alimentaire sans efforts mais aussi pour fournir de la ressource aux insectes mellifères.

Une belle réalisation qui conforte la fédération des chasseurs dans son ambition d'étendre progressivement le réseau sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie. Une plaquette "mode opératoire" sera disponible, ainsi qu'une assistance de la fédération pour les sociétés de chasse qui voudront entreprendre cette action valorisante pour la biodiversité et l'image du chasseur. **CB**





LA VIE DE LA FÉDÉRATION

PÉDAGOGIE : À l'écoute du brame du cerf

en Haute-Savoie, le cerf est devenu un emblème de la faune sauvage alpestre. Si sa majesté est un atout pour cette renommée, c'est la gestion cynégétique qui a permis son embellie, lui permettant aujourd'hui d'être présent sur l'ensemble des massifs forestiers qui peuvent l'accueillir. Parfois, même les territoires d'avant pays, un peu trop contraints pour le roi de la forêt, ont désormais le plaisir de le croiser au détour d'une clairière ou d'une lisière forestière.

Chez le cerf élaphe, la période de reproduction est un moment singulier. Les cerfs (mâles) brament et offrent un ardent spectacle de la nature. Dès le mois de septembre et jusqu'à la mi-octobre, c'est la réduction de la durée du jour qui déclenche les chaleurs chez les biches. Stimulés, les cerfs les plus imposants vont user de vocalises pour se mesurer. Le plus fort règnera sur un harem de biches appelé le harpail.

Il est époustouffant et impressionnant d'entendre la voix rauque des cerfs qui perce la quiétude d'un vallon ou d'une clairière forestière. Les chasseurs connaissent parfaitement les arcanes de ces moments uniques. Afin de sensibiliser le grand public au respect de la quiétude de ces zones de reproduction, mais aussi pour partager leurs connaissances et faire profiter le grand public de ce spectacle hors du commun, la fédération des chasseurs a organisé des soirées « à l'écoute du brame du cerf ».

Trois sociétés de chasse du département se sont prêtées à cette initiative d'ouverture : l'ACCA des Carroz-d'Araches, l'ACCA de Praz-sur-Arly et l'AICA de la Vallée du Laudon. Sur chacun de ces territoires, trois soirées (vendredis 24 septembre, 1er et 8 octobre) ont permis d'accueillir un public conquis. La fédération tient à remercier chaleureusement ces trois sociétés et notamment leurs présidents qui se sont particulièrement investies pour que ces trois soirées de découverte soient une réussite.

Près de 160 personnes, venues majoritairement de la Haute-Savoie, mais aussi de Lyon, de Bourgogne ou de Belgique, ont été séduites par la rencontre avec le roi de la forêt. Partout, les raires puissants et les sons gutturaux qui remontaient des ténèbres ont séduit un public ébahi et très intéressé. Si les échanges ont permis

de montrer les bienfaits de la gestion cynégétique, les partages drôles et bon-enfant ont confirmé le rôle d'animateur des territoires des chasseurs, dépositaires de la connaissance ancestrale de la nature.

« À l'écoute du brame du cerf » est une nouvelle initiative de valorisation de la chasse et de la connaissance des chasseurs. Elle est aussi un moment privilégié pour sensibiliser le grand public au respect de la quiétude de la faune sauvage en montrant qu'il est possible d'entendre, parfois de voir, sans pour autant déranger les animaux.

Pour l'année prochaine, au vu du succès rencontré par l'événement et du nombre de personnes qui ont manifesté le souhait de participer (près de 250), la fédération souhaite développer plus largement cette initiative. Nous aspirons à ce que d'autres sociétés de chasse s'impliquent pour améliorer la couverture départementale et accueillir davantage de participants.

Avis aux sociétés intéressées !

G.C.



© Guillaume Coursat



© Guillaume Coursat



© Dominique Gest

© Loïc Morel



JOYEUX NOËL

❄️ RETROUVEZ PLEIN DE BONNES IDÉES POUR VOS CADEAUX DE NOËL

❄️ VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VENIR FAIRE UN BON CADEAU SI LES IDÉES VOUS MANQUES

❄️ BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE DE 20 € SUR UN BON CADEAU D'UNE HEURE DE CINÉTIR



ZAC Des Vernays
74210 DOUSSARD





LA VIE DE LA FÉDÉRATION

ACCIDENT DE CHASSE à Vallières



© Gledmac34 / Pixabay

Jeudi 28 octobre, en début d'après-midi, un dramatique accident de chasse s'est produit sur le territoire de l'ACCA de Vallières. Il est intervenu dans le contexte particulier de la Haute-Savoie où de nombreuses mesures ont déjà été prises pour améliorer la sécurité à la chasse et favoriser le partage de la nature.

Au nom des 8000 chasseurs de la Haute-Savoie, André Mugnier, président de la fédération départementale tient à exprimer sa consternation et sa profonde tristesse face à cet accident. Ses premières pensées, comme celles de l'ensemble des chasseurs, ont été à la victime, un jeune homme de 29 ans atteint au thorax. Tiré d'affaire et sorti de l'hôpital, il est actuellement en maison de convalescence dans un processus de guérison. C'est néanmoins toujours avec beaucoup de compassion que nous lui renouvelons toute la force et le courage nécessaires pour se rétablir totalement. Nous renouvelons également un message de solidarité à sa famille et à ses proches.

La fédération sera intransigente

Cet accident est incompréhensible et inadmissible !

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie. Elle déterminera les circonstances exactes de cette tragédie. La fédération souhaite que toute la lumière soit faite et que les responsabilités soient pleinement assumées. Elle se constituera partie

civile en cas de non-respect des règles élémentaires de sécurité, ce qui semble être le cas.

Ce malheureux accident confirme encore une fois la nécessité d'une rigueur absolue dans la pratique de la chasse conforté par un contexte de fréquentation accrue de la nature dans le département. Il conforte aussi la fédération des chasseurs dans la nécessité de poursuivre son travail, déjà colossal, dans la formation et l'éducation des chasseurs aux bonnes pratiques de chasse et à la sécurité. Le schéma départemental de gestion cynégétique approuvé par le préfet y consacre une part importante. Les zones de chasse sont désormais signalées et les tenues fluorescentes s'imposent aux chasseurs. Depuis 2016 de nombreuses mesures ont été mises en place dans le département. Les 8000 chasseurs ont été par ailleurs formés spécifiquement à la sécurité à la chasse et les associations communales de chasse agréées bénéficient régulièrement de conseils et d'aides financières pour l'aménagement de leur territoire. Une application smartphone pour signaler les zones chassées a même

été développée en Haute-Savoie.

La Fédération et l'ACCA ont suspendu l'exercice de la chasse sur le territoire de l'ACCA de Vallières jusqu'à nouvel ordre. De son côté, le maire de la commune nouvelle de Vallières-sur-Fier que la fédération a rencontré à plusieurs reprises, a néanmoins demandé à monsieur le préfet de dissoudre l'association.

La sécurité à la chasse est une priorité de tous les instants pour la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie. Bien qu'aucune activité humaine ne puisse se prévaloir du risque zéro, la fédération continuera de tout mettre en œuvre pour que de tels drames ne se reproduisent plus. En lien avec les présidents d'ACCA elle a d'ores et déjà engagé de nouvelles réflexions et fera très prochainement des propositions concrètes. D'ici la fin de la saison, la fédération vous rappelle instamment de veiller au respect le plus pointilleux possible des règles de sécurité et des préconisations qui vous sont recommandées dans vos parties de chasse. Interpellez-vous, soyez exemplaires et ne tolérez aucune approximation. Il en va de la pérennité de notre passion et d'une cohabitation harmonieuse avec les autres usagers. ●



© Guillaume Courrat

avec plus de 8000 individus de grand-gibier prélevés chaque année à la chasse en Haute-Savoie, on estime entre 80 et 100 tonnes annuelle la quantité de déchets liés à la chasse (têtes, peaux et viscères). C'est ce constat qui a conduit la fédération à lancer un vaste projet afin que l'ensemble de ces résidus soit traité par la mise en place d'un réseau de points de collecte permettant de les acheminer vers un équarisseur.



© Guillaume Coursat



© Guillaume Coursat

En 2019, c'est en précurseur que cette action du traitement des déchets de venaison a été inscrite par la fédération au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique. Séduite par ce projet novateur, la Région Auvergne Rhône-Alpes s'est engagée avec les chasseurs de la Haute-Savoie en soutenant financièrement et avec vigueur cette démarche. La réflexion et la construction de ce réseau de points de collecte s'opère à l'échelle des intercommunalités qui soutiennent également, sans retenu, ces projets locaux de salubrité publique. Pour la fédération, l'objectif affiché est la couverture de l'ensemble du département à échéance 2022.

Cet automne, quelques jours après l'ouverture de la chasse, la fédération des chasseurs poursuivait son objectif, en partenariat avec la communauté de communes Usses et Rhône et avec les ACCA des pays cynégétiques de la Semine et du Vuache, en installant un point de collecte dans les murs de la déchèterie de Frangy et en préparant l'installation d'un second à Usinens, qui devrait être opérationnel dans les prochains mois.

Équipés d'une chambre froide et de bacs de récupération, ils devraient permettre de collecter et de traiter quelques **6 tonnes de déchets** supplémentaires. Le point de collecte de Frangy a été inauguré le 24 septembre dernier. La signature d'une convention d'utilisation, par la Région, la communauté de commune, la fédération des chasseurs et les présidents des sociétés de chasse marque le départ de son fonctionnement.

Andre Mugnier s'est dit fier de la poursuite de cette action vers l'objectif que s'est fixé la fédération. Dans les prochains mois, outre à Usinens (pays cynégétique de la Semine) plusieurs autres points de collecte devraient encore voir le jour, notamment à Chamonix (pays cynégétique du Mont-Blanc) et à Chenex (pays cynégétique du vuache). **G.C.**

Quel âge a t-il ?



© Guillaume Coursat

Connaitre l'âge des cerfs prélevés à la chasse est un atout pour une bonne appréciation des populations et des objectifs de gestion.

En Haute-Savoie, deux chasseurs passionnés sont à votre disposition pour vous apporter cette connaissance.

Envoyez-leur une machoire inférieure. Grâce à une méthode spécifique et minutieuse (Mitchell) et à du matériel adapté, ils vous donneront précisément l'âge de l'animal que vous avez eu la chance de prélever !

Contact :

✓ **Dominique Chatel :**

dominique.chatel74@orange.fr / 06 71 71 30 94

✓ **Philippe Ménadier :**

philo.m@wanadoo.fr / 06 80 31 97 59



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Ils ont passés un dimanche à la chasse...

Les chasseurs défendent et promeuvent la chasse comme une pratique communiant avec la nature. Elle réveille chez eux ce sentiment instinctif d'appartenance à l'écosystème et ce besoin de jouer leurs rôles primitifs d'acteurs de la chaîne trophique, avec le discernement qui caractérise l'espèce humaine et ceux imposés par les pratiques cynégétiques, empreintes de sécurité et de gestion durable de la faune sauvage.



ACCA de Chamonix : de l'effort mais un paysage à couper le souffle !
©Christophe Cailler



Faire connaître factuellement la chasse haut-savoyarde dans ses diversités et ses valeurs est l'objectif recherché par la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie qui a organisé pour la sixième année l'opération « Un dimanche à la chasse ». Elle s'est déroulée le dimanche 17 octobre dernier. La fédération a coordonné pas moins de **50 sociétés de chasse** qui se sont ouvertes aux non-chasseurs.

Cette initiative d'ouverture consiste à proposer aux non-chasseurs de

plonger au cœur d'une partie de chasse, telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses dans les associations communales de chasse agréées. Un dimanche à la chasse veut ainsi faire découvrir la nature autrement, par le prisme des instincts, de l'entraide et de la convivialité et contribuer à « chasser les idées reçues », nombreuses en ce qui concerne la pratique cynégétique.

"Un dimanche à la chasse" affirme une volonté d'ouverture vers

l'extérieur. Basée sur la découverte, le dialogue et l'échange, il veut renforcer les liens entre les différents acteurs, utilisateurs de la nature. Il veut également témoigner d'une chasse porteuse de valeurs humaines et de sécurité.

Cette année, près de 200 non-chasseurs haut-savoyards ont participé à cet événement. On notera la présence de nombreux élus locaux qui ont eu la curiosité de venir découvrir une pratique séculaire de la ruralité haut



ACCA de Doussard et Chevaline : les échanges vont bon train.
© Guillaume Coursat

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Ils sont passés un dimanche à la chasse...

✓ ACCA Annecy	✓ ACCA La Côte-d'Arbroz	✓ ACCA Val-de-Fier
✓ ACCA Archamps	✓ ACCA Le Grand-Bornand	✓ ACCA Valleiry
✓ ACCA Argonay	✓ ACCA Les Clefs	✓ ACCA de Veyrier-du-lac
✓ ACCA Bassy	✓ ACCA Loisin	✓ AICA Diane Grande Gorge
✓ ACCA Bonnevaux	✓ ACCA Lornay	✓ CP du Chatillonnet
✓ ACCA Bonneville	✓ ACCA Manigod	✓ FD des Voirons
✓ ACCA Challonges	✓ ACCA Marcellaz-Albanais	✓ CP de la pierre à Carroz
✓ ACCA Chamonix	✓ ACCA Menthonnex-sous - Clermont	✓ CP de la Sarve
✓ ACCA Chens-sur-Léman	✓ ACCA Montmin	✓ CP de Verthier
✓ ACCA Chevaline	✓ ACCA Onnion	
✓ ACCA Cluses	✓ ACCA Peillonex	
✓ ACCA Cruseilles	✓ ACCA Pers-Jussy	
✓ ACCA Cusy	✓ ACCA Saint-Gervais	
✓ ACCA Doussard	✓ ACCA Sciez	
✓ ACCA Excenevex	✓ ACCA Sevrier	
✓ ACCA Fillinges	✓ ACCA Seytroux	
✓ ACCA Habère-Lullin	✓ ACCA Thônes	
✓ ACCA Juvigny	✓ ACCA Thusy	
✓ ACCA La Balme-de-Sillingy		



ACCA SEVRIER

savoyarde et confirmer ou tisser des liens avec des acteurs ancestraux de leur territoire.

Plusieurs modes de chasse ont pu être découverts ; de la battue avec des chiens courants à la chasse mythique du chamois à l'approche, en passant par la chasse des oiseaux avec des chiens d'arrêt. C'est sans détour ni fioriture que les novices des arts cynégétiques ont ainsi découvert, le temps d'une matinée, les beautés parfois quasi secrètes des territoires et les richesses gustatives des terroirs. Ils ont ainsi touché du doigt les valeurs ancestrales et humaines portées par les pratiques cynégétiques

séculaires en tentant de surprendre et parfois en capturant la faune sauvage dans sa forteresse.

Merci à toutes ces sociétés de chasse et à leurs acteurs qui ont œuvré avec brio pour présenter leurs connaissances de la nature et exposer leurs savoir-faire qu'ils perpétuent pour conduire une meute, mettre en œuvre des stratégies de défiance du sauvage dans un but de capture.

Petit retour en images de cette journée de communication qui montre combien la chasse est ancrée et combien les chasseurs sont des acteurs incontournables de la vie des territoires. **G.C.**



ACCA CUSY



ACCA ARCHAMPS



ACCA BASSY



ACCA MANIGOD



ACCA LA CÔTE D'ARBROZ



ACCA de Menthonnex-sous-Clermont : faire le pied, la symbiose entre le chasseur et son chien.

© Julie Dananai



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Bureau et conseil d'administration

Le conseil d'administration a eu une activité dense et s'est réuni à cinq reprises depuis le mois d'août. **Zoom sur les dossiers traités et sur les décisions entérinées.**

Conseil d'administration du 03 août 2021

- ✗ Validation des demandes de modification des réserves de chasse de l'AICA Plateau de la Semaine, des ACCA de Bassy, Chatillon-sur-Cluses, Sciez, Bellevaux, Saint-Germain-sur-Rhône.
- ✗ Rachat du crédit souscrit en 2017 auprès du Crédit Agricole dans le cadre de l'extension du siège de la Fédération et contractualisation d'un nouveau Crédit auprès du Crédit Coopératif.
- ✗ Décision de report du projet de journées portes ouvertes eu égard à la prévention épidémique.
- ✗ Décision de retrait de la demande de permis de construire pour le stand du permis de chasser à Samoens et validation d'une nouvelle option sur le site de Farges (01).
- ✗ Le conseil acte la fin de l'opération faisans dans le bas-Chablais.
- ✗ Validation des conditions tarifaires de traitement de la venaison de gibier dans le cadre de l'atelier agréé.

Conseil d'administration du 07 sept. 2021

- ✗ Décision de participation à la manifestation de Forcalquier en faveur de la défense des chasses traditionnelles.
- ✗ Décision de dissolution de l'ACCA de Cran-Gevrier.
- ✗ Validation de la fermeture de la chasse du tétras lyre, du lagopède et de la bartavelle eu égard aux résultats des dénombrements et suivant protocole de l'OGM.
- ✗ Adoption d'une nouvelle rédaction de l'action n°35 du SDGC relatif au réseau départemental de grandes réserves aux fins de présentation au CDCFS.
- ✗ Validation de la charte encadrant la recherche au sang du gibier blessé.
- ✗ Validation de la modification de la réserve de chasse de l'ACCA de Cranves-Sales.
- ✗ Validation des demandes de recours plan de chasse en réserve (sanglier) des ACCA de Bellevaux, Vailly et St-Félix.

Conseil d'administration du 19 oct. 2021

- ✗ Validation d'une acquisition de parcelles par la Fédération à Monnetier-Mornex.
- ✗ Approbation d'une candidature à l'acquisition par la Fondation de nouvelles parcelles à Serraval.
- ✗ Validation du plan d'actions à présenter au Conseil Départemental en vue d'une nouvelle CPO.
- ✗ Décision de mise à jour du Document Unique de Sécurité tous les 2 ans.

Conseil d'administration du 9 nov. 2021

- ✗ Validation du lancement d'une nouvelle réflexion sur la sécurité suite à l'accident de chasse à Vallières.
- ✗ Approbation du plan de financement de l'aménagement du nouveau centre de formation à l'examen du permis de chasser à Farges (01).
- ✗ Planification de la cérémonie des vœux 2022 au 17 janvier.





LA VIE DES ASSOCIATIONS

Chasseresses en fête...



C'était une première, ce fut un coup de maîtresse. La première édition du week-end des dianes s'est déroulé sur les bords du lac d'Annecy. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la nouvelle association "chasseresses des Alpes", à l'initiative de ce week-end, débute son existence sur les chapeaux de roue.

Élise Léger est la présidente de l'association "chasseresses des Alpes", présentée dans les colonnes du précédent "chasseur haut savoyard" (N°68/ août 2021). Elle avait à cœur de lancer cette association avec dynamisme et souhaitait organiser un week-end d'échanges, de partages, de découverte et de convivialité autour des femmes à la chasse. Il s'est déroulé les 13 et 14 novembre. La fédération des chasseurs était partenaire de cet événement aux côtés des ACCA de la vallée du Laudon, de l'auberge du Semnoz, de l'armurerie le Goupil et de partenaires privés (Vignier recyclage, JTNH et TOOL investissement).

Un retentissement national

Si quelques-unes étaient originaires de la Haute-Savoie, c'est des Hautes-Alpes, du Loiret, des Alpes-Maritimes, d'Alsace, d'Ardèche, des Bouches du Rhône et d'Ile-de-France qu'arrivaient aussi les 18 chasseresses qui ont participé à ces deux journées. Accueillies dès le vendredi soir à l'hôtel du Semnoz dans l'univers très « chasse », cher à son tenancier, les dianes ont très vite été mises dans l'ambiance du week-end. La chasse, les richesses des territoires et le goût des terroirs ont été un fil rouge de ce séjour de fête.

Dès le samedi matin, la plupart d'entre elles se sont armées de jumelles pour une petite balade au col de l'Aulps sur la commune de Montmin. Au-delà du point de vue superbe sur le lac d'Annecy, elles ont pu découvrir les richesses de la faune alpine en observant bouquetin, chamois et autre gypaète barbu. Pendant ce temps, quatre d'entre-elles étaient déjà à la chasse sur les pentes du Semnoz et du Roc des Bœufs en quête d'un chamois ou de la morderée.

L'après-midi, au cœur du complexe du Goupil et du 4.47 à Doussard, deux ateliers ont permis aux

chasseresses de tester leur adresse, en lâchant quelques balles (avec leurs propres armes) sur le pas de tir du surprenant cinétir mais aussi de découvrir les singularités de la chasse haut-savoyarde. En soirée, c'est après un long moment de partage et de convivialité, autour de plats succulents et de produits locaux que s'achevait cette première journée. Les présidents des sociétés de chasse de la vallée du Laudon qui devaient accueillir ces dianes, le dimanche matin, pour leur faire vivre une partie de chasse en battue sur la montagne du Semnoz, étaient présents pour ce beau moment de convivialité.

Dimanche 14, c'est donc aux aurores que sonnait le réveil pour nos chasseresses avides de découverte. Réparties sur les 7 territoires partenaires, c'est aux sons des menées de chiens courants qu'elles ont pu apprécier les richesses de

SINCÈRES REMERCIEMENTS à l'ensemble des partenaires de cet événement et particulièrement aux ACCA de Sevrier, Saint-Jorioz, Duingt, Entrevernes et Leschaux à l'AICA du Laudon et à la forêt domaniale du Semnoz qui ont permis aux chasseresses de vivre ces expériences cynégétiques.

la quête collective alpine. Cerfs, chevreuils, sangliers et même chamois ont été aux rendez-vous de cette matinée pleine d'intensité.

À l'issue, chasseresses et chasseurs locaux se sont rassemblés à Duingt pour un ultime repas partagé, en présence de Marc Rollin, maire de Duingt et de Magali Mugnier, conseillère départementale.

Fondue savoyarde pour les uns, tartiflette pour les autres, plus de 100 personnes ravies ont honoré un tableau de chasse impressionnant et souhaité en cœur, longue vie à l'association "chasseresses des Alpes". Sa présidente, Élise Léger, n'a pas caché son émotion face à la ferveur dégagée par ce week-end qu'elle avait imaginé pour créer du lien, valoriser les femmes à la chasse et plus largement la chasse de la Haute-Savoie.

G.C.



© Élise Léger



© Guillaume Coursat



© Guillaume Coursat



© Guillaume Coursat

Contact association "chasseresses des Alpes" :
Élise Léger : chasseressesdesalpes@gmail.com

Le territoire des Aravis est à nouveau sous les feux de la rampe. La brucellose réapparaît sur le Bargy et un troupeau de bovins laitiers est durement touché. C'est un drame humain et toute une filière (celle du Reblochon) qui est anéantie. Les ruraux ne décolèrent pas. Lundi 29 novembre, ils étaient tous rassemblés devant la préfecture d'Annecy pour soutenir l'éleveur touché et sa famille et dénoncer le laxisme de l'État dans la gestion de cette zoonose. Nous y avons rencontré Vincent Buffet-Croix-Blanche, Président de l'ACCA du Grand-Bornand pour connaître sa perception sur cette gabegie.

1- Cela fait 10 ans que la brucellose est apparue sur le massif du Bargy. La réapparition de cette maladie vous surprend elle ?

Vincent Buffet : "La Brucellose est une maladie grave transmissible à l'homme. Elle a d'ailleurs touché des citoyens, notamment au Grand-Bornand. Malheureusement, je ne suis pas surpris qu'elle réapparaisse et j'aurais préféré me tromper. Je voudrais tout d'abord apporter tout mon soutien et la solidarité des chasseurs à l'éleveur durement touché ainsi qu'à sa famille. C'est une véritable tragédie humaine et un gâchis énorme eu égard à l'abattage programmé de ce troupeau durement sélectionné. Avec la fédération départementale des chasseurs, que je voudrais saluer pour son engagement environnemental et sanitaire aux côtés des sociétés de chasse et des chasseurs de terrain, nous n'avons eu de cesse de nous engager au service de l'État. Depuis une décennie, nous apportons des éléments de terrain sur la population de bouquetins du Bargy, véritable foyer de la brucellose et sur lequel il est urgent d'agir. Avec la profession agricole nous avons toujours été en phase sur ce dossier brûlant. Nous avons d'ailleurs fait des propositions pour éradiquer le problème à sa source, en intervenant directement



© Guillaume Courrat

et de manière létale sur la population de bouquetins. Les voix du territoire n'ont eu que bien peu de considération, comparativement à celles des associations animalistes et environnementales. Ces dernières prônent pourtant l'inaction et n'ont que faire du contexte local et des réalités du territoire où la pression est explosive et où la peur et l'incompréhension s'emparent de la population. Comme tous les ruraux, je le déplore fortement".

2- Quelles ont été ces contributions mises en place par les chasseurs ?

VB : "La brucellose est une maladie qui affecte particulièrement les ruminants

domestiques et sauvages. Les chasseurs sont attachés à leur territoire. Avec la fédération et les chasseurs du Bargy, nous avons très vite manifesté notre volonté de nous engager pour participer au suivi des bouquetins et veiller encore davantage au suivi sanitaire de la faune sauvage du massif, notamment par rapport à la détection des brucellas, bactéries responsables de la brucellose. Depuis plusieurs années, la fédération a effectué des suivis de terrain et l'ensemble des ongulés sauvages prélevés à la chasse sur le pourtour du massif du Bargy ont fait l'objet de prélèvements sanguins par les chasseurs qui devaient, rapidement,



© Guillaume Courrat

André Mugnier, Président de la fédération des chasseurs :

« Dès l'apparition de la brucellose sur le Bargy, il y a dix ans, avec les agriculteurs nous nous sommes engagés aux côtés de l'État. Au-delà des suivis sur le terrain, le bon sens nous a conduit à demander l'éradication de la maladie par l'abattage total des bouquetins du massif. Je rappelle que sur ses seuls deniers, en 2013, la fédération a engagé un scientifique pour étudier la corrélation entre la densité de bouquetin et l'apparition de pathologies comme la brucellose. Une publication scientifique (Animal Biodiversity, 2015) a d'ailleurs authentifié les résultats de cette étude qui montraient un lien corrélé important. Dans la foulée, nous avons proposé au ministère que les chasseurs puissent intervenir dans le cadre de tirs sélectifs et expérimentaux, sur les populations de bouquetins du département dont les densités présentaient de véritables risques. Cette demande est restée lettre morte. Je déplore fortement le laxisme actuel sur le suivi du bouquetin qui pourrait bénéficier des bienfaits de mesures ciblées de gestion. Arrêtons de donner la parole à ceux qui ne vivent pas et ne travaillent pas sur le territoire ».

L'INTERVIEW

Vincent Buffet-Croix-Blanche, président de l'ACCA du Grand-Bornand



Marie-Louise Donzel, Vice-présidente du conseil départemental de la Haute-Savoie, en charge de l'agriculture :

« Je suis agricultrice à la Clusaz dans les Aravis. Je suis très affectée par le drame qui anéantit cette famille d'éleveurs touchés par la brucellose. Je suis aussi très en colère et très remontée. Aujourd'hui ça suffit, l'attentisme a assez duré. La parole des associations environnementales et animalistes qui se réclament de l'écologie doit se taire. Elle est en réalité celle de la terre brûlée. Depuis toujours les agriculteurs vivent sur le territoire. L'élevage laitier et la production fromagère sont des maillons fondamentaux et essentiels à son avenir durable. Nous le connaissons et l'appréhendons avec bon sens, au fil des saisons et en fonction de ses atouts et de ses contraintes. L'État doit agir. Il doit entendre les ruraux qui ne laisseront pas mourir le Bargy. L'été venu, ce sont les agriculteurs qui doivent monter pour que perdure la vie pastorale et, au-delà, pour que perdure la vie du territoire ».

les transférer au laboratoire d'analyse de Chambéry. Depuis 2012, plusieurs centaines d'analyses ont eu lieu sur des cerfs, des chevreuils et des chamois. Si aucun cas ne s'est révélé positif sur les cervidés (cerfs et chevreuils), 4 chamois se sont révélés brucelliques, sur près de 600 qui ont été testés. Ils étaient localisés au cœur de la zone d'infection du foyer des bouquetins. Comme tous les acteurs ruraux, nous jouons le jeu de l'assainissement sanitaire du Bargy et contribuons à transmettre nos connaissances et nos savoir-faire aux services de l'État. Nous sommes extrêmement déçus du peu de considération que nous avons en retour sur nos propositions. L'abattage du troupeau qui devrait intervenir prochainement est un constat d'échec de la politique mise en place".

3- Que craignez-vous pour l'avenir et comment l'envisagez-vous ?

VB : "Les chasseurs, comme l'ensemble des ruraux, sont très inquiets. La maladie est encore là avec ses

risques sur les citoyens et sur la filière de production de reblochon qui est une pratique structurante pour notre territoire. Les menaces et la pression que fait peser la brucellose sur la profession agricole est intenable ! Elle s'ajoute aux impacts du loup qui sévit durement sur le Bargy et les Aravis. N'oublions pas que les richesses de notre territoire qu'elles soient touristiques, économiques, paysagères ou écologiques, sont intimement liées à l'agriculture, à la production laitière et fromagère. D'un point de vue purement écologique et cynégétique, si la maladie n'est pas éradiquée, je suis aussi très inquiet sur son transfert sur les ongulés sauvages et notamment sur le chamois. Je suis très inquiet aussi pour les chasseurs qui se retrouvent très exposés à la maladie lorsqu'ils manipulent un animal prélevé à la chasse. Nous le voyons aujourd'hui sur le pavé Annécien. La gronde enfle. L'État doit prendre ses responsabilités avec objectivité et bon sens. Il aura alors les locaux et les ruraux à ses côtés".



Propos recueillis par :
Guillaume Coursat - fdc74



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Filière venaison, c'est parti...

depuis plusieurs mois, les réflexions, les échanges et les actes ont été nombreux pour imaginer, construire et structurer une filière de valorisation de la viande de gibier de la Haute-Savoie. Désormais elle est en place. Les premières carcasses d'ongulés sauvages sont arrivées au laboratoire de découpe agréé. À n'en point douter, cette année, les arts de la chasse orneront les tables de Noël.



Savez-vous que **80 % de la viande de gibier consommée en France est importée** ? C'est un non-sens écologique lorsque l'on connaît la ressource existante sur les territoires de la Haute-Savoie. On sait aussi que la population souhaite accéder à des ressources alimentaires locales en favorisant les circuits courts, des territoires à l'assiette. Avec notre label « gibier de Haute-Savoie », les chasseurs ont la possibilité de valoriser l'image de chasse auprès d'un public plus large. Des prix d'achat du gibier élevés permettent de soutenir les sociétés de chasse dans la gestion de leur territoire et peuvent aisément compenser le coût de leur plan de chasse. Cette politique audacieuse, à elle-seule, explique la volonté de la fédération de mettre en place une filière.

La viande de gibier ambassadrice de la chasse haut-savoyarde.

La filière est désormais lancée. Le laboratoire de découpe de la venaison de la fédération départementale des chasseurs, basé à Villy-le-Pelloux et labélisé « gibier de Haute-Savoie » a reçu, début novembre, ses premières carcasses de gibier sauvage. Elles feront date dans le lancement de cet ambitieux projet. Il s'agissait de deux cerfs chassés respectivement au pays du Mont-Blanc (Chamonix) et dans le chablais (la Cote d'Arbroz), d'un sanglier et deux chamois

"filière venaison" : Renseignements / Contacts
06 85 02 75 11
jpasquier@chasseurs74.fr



© Guillaume Coursat

prélevés au cœur du massif des Glières sur la forêt domaniale de Champlaitier.

Après un contrôle initial sur le terrain par un chasseur agréé par le suivi de la formation « hygiène et venaison » et un contrôle par nos services à réception, les carcasses bénéficieront d'une inspection vétérinaire stricte, avant découpe et mise sous vide. Pour le sanglier, un test « Trichine » obligatoire permettra de s'assurer que l'animal est indemne de trichinellose. Ce n'est qu'après avoir satisfait à l'ensemble de ces contrôles obligatoires que les carcasses seront marquées

de l'estampille correspondant au numéro d'agrément du laboratoire de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie.

Bouchers et restaurateurs particulièrement séduit.

Une fois cette réception achevée par l'ensemble de ces examens, un boucher professionnel est chargé de préparer la venaison qui sera mise à disposition des restaurateurs et bouchers professionnels de la Haute-Savoie, très en demande de cette filière haut savoyarde de viande sauvage, goûteuse et de qualité.



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL. 04 50 34 02 61

10 % DE REMISE SUR PRÉSENTATION DU PERMIS DE CHASSER

Un atelier de découpe pour les chasseurs...

L'atelier de transformation de la venaison est aussi un outil au service des chasseurs de la Haute-Savoie.

Si vous prélevez un animal et que vous souhaitez le faire découper par un professionnel, n'hésitez pas à prendre contact avec la fédération des chasseurs. Vous récupèrerez les quartiers préparés et les morceaux sous vide. Ils seront ainsi prêts à être cuisinés ou offerts à vos amis ou à votre famille.

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Filière venaison, c'est parti...



en valeur les saveurs sauvages des terroirs haut-savoyards. Il savent que par la même ils valorisent les produits de la chasse, en utilisant cette viande de cerf ou de chamois, emblème du département.

Ce projet novateur porté par la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a pu aboutir avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du projet national MCDR Venaison (dans le cadre du Réseau Rural National, financé par le ministère de l'Agriculture et l'Europe). Et ainsi, la viande de gibier

s'affiche comme une ambassadrice des chasses haut-savoyardes. Le label « gibier de Haute-Savoie » a été déposé. Il certifie l'origine de la venaison. En guise de clin d'œil, une étiquette identifiera l'origine du massif que l'animal a pâture !

La viande de gibier est pauvre en matière grasse et riche en fer, en phosphore ainsi qu'en protéines. Outre ces bienfaits, les qualités gustatives de cette viande « de pays » se chargeront d'éveiller les papilles et de promouvoir la chasse différemment.

G.C.

En effet, les professionnels des métiers de bouche ont été immédiatement séduit par le projet. Ils manifestent une vraie volonté de prendre part à cette filière en proposant leurs savoir-faire pour apporter de la venaison dans les assiettes des consommateurs haut-savoyards. Déjà, des grands chefs étoilés du département ambitionnent d'user de cette ressource et de mettre



Pour Noël

Optez pour un cadeau
Instinctivement Nature



Mug faune, chaussures de montagne, crampons, piège photographique GSM, vêtements, accessoires, piolet de chasse & plein d'autres articles à dénicher !



RDV en magasin

142 Impasse des Glaïses
74350 Villy-le-Pelloux

ou sur notre e-boutique

www.instinctivement-nature.fr/boutique



LA VIE DES ASSOCIATIONS

UNUCR : Une épreuve de recherche au sang dans les Voirons



Suite à l'épreuve organisée par le club des amateurs de teckel (CAT) et l'UNUCR à Valleiry en 2019, une nouvelle épreuve, initialement inscrite au calendrier 2020, et co-organisée par le CAT et l'UNUCR, l'épreuve des Voirons a fait partie des nombreux événements annulés pour cause de pandémie. C'est donc retardée d'une année et avec une date fixée tardivement que l'épreuve a eu lieu le dimanche 30 mai 2021 dans le département, sous l'ordonnance de Madame Froning et d'une petite équipe de conducteurs de chien de sang du département.

Le territoire mis à disposition par l'ACCA de Boège, s'élevait de 1000 à 1400m d'altitude, dans un biotope varié, entre feuillus et résineux. Il s'est montré relativement fréquenté par les ongulés, avec des voies de change nombreuses. Le temps était dégagé, mais rafraîchi par une discrète bise. Il a permis aux participants qui ne connaissaient pas la région, de bénéficier d'un majestueux point de vue sur le Mont-Blanc et sur le lac Léman. Il a, cependant, rendu la voie légère et complexifié le travail des chiens. Tracées au sang de cerf, gibier emblématique de cette montagne des Voirons, les pistes dataient de 20 heures. Cinq chiens ont été présentés à cette épreuve. Ils provenaient de l'Ain pour quatre d'entre eux et de Savoie pour le cinquième. Les races présentées étaient variées : un teckel à poil dur, un teckel à poil long, deux chiens de Rouge du Hanovre et un chien de Rouge de Bavière. Les juges, parmi les plus expérimentés de l'hexagone, nous venaient du Rhône (M. Michel Rousset) et d'Alsace (Mme Isabelle et Monsieur Pierre Ziegler, président de l'UNUCR).

La journée a commencé par l'épreuve du coup de feu, réussie par tous les chiens. Le pistage a offert plus de difficultés et seuls trois postulants ont triomphé : Lupita (HAN), conduite par Sophie Capuçon, Aria (HAN) par Eric Montoloy et Nino (Teckel) par Maxime Augoyard. Félicitations à eux, et bonne chance pour la suite. Quant aux deux chiens non reçus, souhaitons-leur plus de

succès dans une autre épreuve.

Cette journée exceptionnelle aura réservé quelques belles surprises aux suiveurs, avec une chevrette ayant eu la bonne idée de faire se terrer son tout jeune faon sur le parcours d'un des chiens, passé à côté sans le repérer, une bichette et une bécasse sédentaire ayant fait de même, participant aux charmes et aux aléas de ces épreuves.

Une autre surprise attendait les lauréats de la journée lors de la remise des prix. L'originalité des coupes, offertes par un artiste local est à souligner et a ravi les récipiendaires ; associant une mue de cerf et un bloc de roche, comme pour symboliser l'animal et le minéral, chers aux Voirons. Cette journée d'épreuves fut un moment cynophile de grande qualité, vécu dans une ambiance extrêmement conviviale, malgré l'absence de public pour cause de restrictions sanitaires.



AFACCC DES SAVOIE : CONCOURS 2022

Fidèle à son dynamisme pour valoriser et promouvoir la chasse aux chiens courants mais aussi pour satisfaire son envie d'entreprendre, pour contribuer à l'animation des territoires, l'AFACCC des Savoie organisera au printemps 2022 un concours de meute sur la commune de Moye, dans l'Albanais en Haute-Savoie. L'organisation se met en place et la date est retenue même si nous avons bien conscience que ce moment de fête rurale et cynégétique est suspendu à la crise sanitaire.



concours de meutes de la Semine

Samedi 12 & dimanche 13 mars 2022

En partenariat avec l'ACCA de * MOYE*
(Hte-Savoie - 74)

Concours de meutes (chasse aux chiens courants)

dans la voie du **lièvre**

Rendez-vous à partir de 7h30
salle des fêtes de Moye

Animation - buvette - restauration sur place

Contact : Éric Giraud 06 98 80 07 50



PC du Mont-Blanc :

Sallanches : Association d'équipes

Àprès des années de gestion cynégétique et de restriction, le cerf a colonisé les pentes des Aravis et de la Pointe percée. À Sallanches, il passionne désormais les chasseurs.

En ce début d'automne, quelques équipes amies s'étaient associées pour une chasse au cerf. Orchestrée par Jacquot, une partie de chasse magnifique qui débouchera sur le prélèvement de 4 cerfs, dont un superbe 12 cors, 2 biches et 1 daguet.

Plusieurs chasseresses sympathiques et efficaces étaient de la partie dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

Le GIC cerf de la Pointe Percée, initié par l'ACCA de Sallanches en 1995 et qui regroupe 13 communes, a pleinement atteint ses objectifs... comme en atteste la joie de tous les participants.

Joseph Poencet



Saint-Gervais : Sauvetage d'un cerf en Image...

Bravo aux protagonistes, aux sapeurs pompiers, aux chasseurs de l'ACCA de Saint Gervais et à son président Yannick...





LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Toute l'actualité des sociétés de chasse, au coeur des territoires

PC des Hermones :

Orcier : 88 printemps et un grand cerf !

L'ACCA d'Orcier a vécu un grand jour de chasse. Saint-Hubert a récompensé un chasseur de la plus belle des manières.

Le plus ancien chasseur de la société de chasse se souviendra longtemps de ce dimanche 28 novembre. Du haut de ses 88 printemps et avec son soixante-quatrième permis de chasser en poche, Régis Peccoud a eu le privilège de prélever son premier cerf. Et quel cerf !

Le superbe animal portant une belle ramure de 8 cors accusait plus de 180 kilos sur la bascule.

Félicitations à l'heureux tireur, aux traqueurs et à toute l'équipe du Président de l'ACCA Yves Chavanne. ■



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Brevet grand gibier 2022



La chasse réclame de plus en plus la compétence et la responsabilité de ses pratiquants. Dans le but d'aider les chasseurs à améliorer leurs connaissances et leurs qualifications, l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier a créé le Brevet Grand Gibier.

Ce Brevet est un test, auquel chacun peut se soumettre librement. Il n'est pas obligatoire, mais il constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique. Son détenteur aura fait la preuve de connaissances étendues et une expérience pratique dans le maniement des armes de chasse. Il recevra un diplôme et un insigne au logo du Brevet Grand Gibier.

Début des cours le lundi 28 février 2022 19h00

Retrouvez nous pour plus de renseignements sur : www.asdcgg74.com ou www.ancgg.org

Coupon à retourner accompagné du règlement au plus tôt à :

Philippe Balsat - 104, rue de la Charrière - 74140 SAINT-CERGUES

☎ 04.50.43.56.48 /email : philippe.balsat@orange.fr

Bulletin d'inscription au brevet grand gibier 2022

Nom : Prénom :

Adresse :

Email :

Tel :

Désireux de se présenter à l'examen du Brevet Grand Gibier, demande à être inscrit à la session du printemps 2021.

Ci-joint un chèque d'acompte de **50 €** à l'ordre de l'A.S.D.C.G.G.74 en couverture des frais d'inscription, d'examen et de tir.

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Toute l'actualité des sociétés de chasse, au coeur des territoires

PC du Vuache :

Une première à **Chaumont**

Les chasseurs de Chaumont n'étaient pas nombreux, ce matin de commémoration de l'armistice de la première guerre, pour arpenter le Vuache.

Après s'être concertés avec les 4 autres nemrods présents, le président de l'ACCA, François Ravoire propose d'encercler et de traquer le bois des Pesses.

Rapidement, un animal est sur pied. C'est un cerf et un magnifique 12 cors qui prend la poudre d'escampette. Pour perdre ses poursuivants, l'animal déboule en plaine et remonte au bois. Rien n'y fait. Les chiens d'Augustin sont toujours à ses trousses.



Il sera vu plusieurs fois et sera finalement prélevé par un chasseur heureux après plusieurs fermes roulants successifs.

Ce bel animal portant 12 cors accusera 175 kg sur la bascule.

C'était la première attribution de plan de chasse permettant le prélèvement d'un cerf mâle sur le territoire de l'ACCA de Chaumont. On imagine la joie de cette petite équipe qui a désormais régulièrement l'occasion d'admirer des biches et des cerfs sur les pentes du Vuache et le plateau des Daines.

REMISES DU MOMENT

Lunette ZEISS V8 -20 %

1,1-8 x 30 ZM	2 740 > 2 192 €
1,8-14 x 50 ASV-ZM	3 380 > 2 704 €
2,8-20 x 56 ASV-ZM	3 430 > 2 744 €

Lunette BLASER INFINITY -15 %

2,8-20 x 50 IC-ZM	3 284 > 2 791 €
-------------------	-----------------

Vision thermique LIEMKE -15 %

KEILER 26-Pro	2 345 > 1 993 €
KEILER 50-Pro	4 130 > 3 510 €

Dans la limite des stocks disponibles.

Meilleurs Vœux

&
Merci de votre confiance



**ARMURERIE
DES 2 SAVOIE**

ATELIER SUR PLACE • ARMURIER DIPLÔMÉ

400, avenue de la Libération - 73400 UGINE
armureriedes2savoie@orange.fr - 04 79 32 58 01



PC de la Semaine :

Challonges : 2 560 € à l'association DEFISalys

Après le succès de la vente de repas du dimanche 18 Juillet 2021, ce samedi 25 septembre à la cabane de chasse de l'ACCA, l'heure était au bilan de cet événement.

En présence de la municipalité et de la famille de la petite Isalys, c'est non sans émotion que Benjamin Brilhat, vice-président de l'ACCA de Challonges, a remercié tous les chasseurs qui étaient, pour l'occasion, passés derrière les fourneaux pour préparer et mitonner un ragout de cerf et un gratin de pomme de terre aux cèpes. Il a particulièrement gratifié Jean-Noël Nirefois qui a agrémenté et enrichi les plats des fruits de ses cueillettes de champignons mais aussi pour avoir réalisé les délicieuses terrines de sanglier avec René Godet.

En plein été, ce repas d'automne et de gibier a fait l'unanimité auprès des citoyens de la commune de Challonges.

Grâce aux **180 repas vendus** et aux recettes de la buvette, un chèque de **2 560 €** a pu être remis à l'association DEFISalys.

Par cette démarche, les chasseurs de Challonges voulaient montrer leur soutien à cette association communale dont l'objet est d'aider et accompagner Isalys, une jolie petite challongeoise de 5 ans atteinte de problèmes médicaux d'origines génétiques, engendrant un retard dans son développement. C'est dans la joie qu'Isalys a ainsi pu recevoir son fauteuil roulant, décoré de petits papillons bleus.

Les bénéfices ainsi reversés par l'ACCA ont permis de participer à cette acquisition coûteuse.

Très touchés par cette générosité, les parents d'Isalys ont salué l'initiative des chasseurs de leur commune. Tous ont trinqué à la réussite de cette belle manifestation du cœur.



Sophie COLAS (Maire de Challonges), Élora, Céline, Isalys et Ludovic MESSY, Benjamin BRILLAT (Vice-Président A.C.C.A)

© Magali Brilhat



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Toute l'actualité des sociétés de chasse, au coeur des territoires

PC du bas Chablais :

Une bien belle ouverture. Le témoignage d'Aélia, jeune chasseresse du Chablais

"Pour entamer cette nouvelle saison de chasse, le dimanche 12 septembre 2021, j'ai eu la chance de prélever mon premier sanglier après 3 ans de permis.

Une belle matinée s'annonçait. Postée sur le territoire de l'ACCA de Lully, plusieurs sangliers circulaient autour de moi. Je n'arrivais pas à les apercevoir. Enfin, après de nombreuses minutes un sanglier apparaît. Les règles de sécurité étant respectées, j'ajuste mon tir qui fait mouche. Ce joli sanglier affichera 82 kilos vidé sur la balance. Ce moment de chasse fût pour moi très riche en émotion car je n'avais jamais réalisé ce prélèvement. Samba, Rouge de Bavière dans sa première saison de chasse, m'a rejoint pour partager ce moment.

Merci au Président de l'ACCA Jean Callendrier, au bureau pour le bon maintien et l'excellente gestion de notre territoire ainsi qu'à notre équipe pour la convivialité".

Aélia Cousin



Une journée nature à Loisin

Le samedi 16 octobre dernier une "journée nature" était organisée à l'initiative de la commune de Loisin. Les différents acteurs locaux du monde environnemental ont participé à cette manifestation.

Cet évènement a permis au public de rencontrer les chasseurs de l'ACCA de Loisin qui ont répondu présents. Ils les ont informés sur les pratiques cynégétiques, les enjeux de la chasse ainsi que sur le rôle de la chasse et les missions menées sur la commune. Ces éléments ont permis d'alimenter un débat réfléchi et de faire découvrir le monde cynégétique, trop peu connu du grand public.

Les chasseurs, connaisseurs de leur territoire et de leur sous-bois, ont également animé, pour les habitants de la commune, un atelier sur la présentation des champignons qui peuvent être retrouvés autour de chez eux.

Félicitation au président de l'ACCA de Loisin, Michel Hauteville, ainsi qu'aux chasseurs bénévoles pour leur



participation et leur dynamisme. Le lendemain, les chasseurs de Loisin ont poursuivi leur week-end de sensibilisation en accueillant du public lors de l'évènement "un Dimanche à la Chasse".

Cédric GAYDON Eurl

Travaux accés difficile
Transport camion grue 6x6
Criblage matériaux
Rognage souches
Débroussaillage

- Travaux spéciaux et forestiers
- TP • VRD
- Accessoires
 - godet cribleur
 - godet de curage orientable
 - godets de 30cm à 1m
 - broyeur forestier
 - rogneuse de souche
 - brise-roche hydraulique
 - tête d'abattage AFM 45

Tél. 06 82 80 66 71
c.gaydon@hotmail.fr
www.gaydon-pellearaignee.com

1801, Route des Grandes Alpes - 74110 MORZINE



PC des Glières :

Un attila aux Ollières



Un énorme sanglier faisait tourner en bourrique les chasseurs des Ollières depuis des mois. Je décide ce dimanche matin d'aller faire les pieds dans un champ de maïs de la commune sur les conseils d'un de mes collègues et ami de chasse.

En arrivant devant le maïs, je découvre les fils de la clôture couchés et la trace d'un gros pied qui rentre dans le champ de maïs. Après avoir effectué le tour du champ, je me rends à l'évidence : le sanglier se

trouve encore à l'intérieur.

Les chasseurs prennent alors tous leurs postes. Trois traqueurs rentrent dans le maïs et amènent le sanglier à se dérober.

Attendant à mon poste habituel, j'entends un de mes collègues, posté un peu plus haut que moi, crier "en bas" ! Je m'avance pour avoir plus de visibilité et vois ce "monstrueux" sanglier à une centaine de mètres de moi. Après une concentration intense, je le prélève avant qu'il ne pénètre dans le bois.

En m'approchant du corps de la bête, je réalise à quel point il est gros, imposant, monstrueux... je n'ai même pas de mot. Le poids qui s'affiche sur la balance finit de m'ébahir : 169 kilos ! C'est le plus gros sanglier prélevé sur la commune des Ollières !

Je remercie sincèrement mon collègue qui m'a averti de la présence du sanglier, les traqueurs et tous mes autres collègues de chasse qui m'ont fait vivre un magnifique moment de chasse, de partage et une journée inoubliable !

Jérémy Bévillard



PC des Glières :

Comptage chamois sur le massif des Glières...

C'est assurément l'une des plus grosses opérations du genre en Haute-Savoie. Elle s'est déroulée samedi 20 novembre et a rassemblé plusieurs dizaines de chasseurs des vallées de Thônes et du Borne et du pays de la Fillière. Il faisait encore nuit lorsqu'ils sont partis rejoindre leurs postes attribués ou effectuer leurs itinéraires mobiles.

Après élimination des observations multiples, près de **1200 chamois** ont été recensés. Un chiffre stable par rapport à 2015, même si l'on note d'importantes variations d'un secteur à l'autre de ce grand massif.

Merci aux ACCA pour l'organisation et aux chasseurs pour leur mobilisation.

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Toute l'actualité des sociétés de chasse, au coeur des territoires

PC des Aravis :

À la Clusaz, le feu sacré !

À l'instar d'Alpinus : *"À tant aimer les Alpes, les arpenter quotidiennement, il en acquit une connaissance prodigieuse"*.

Octobre flamboyant se pare de rouges, d'oranges, de cuivres et d'ors éclatants. C'est l'été de la Saint Martin. Lui aussi, radieux, éclatant de joie, **notre ami Pierrot, 87 automne**, doyen de l'ACCA de La Clusaz et doté cette saison d'un bracelet ISM sur la chaîne des Aravis, s'en fut quérir le noble graal de nos montagnes et revint vers nous avec un bouc uni-corne de 15 ans, tiré à 1900 mètres d'altitude dans la Combe de Balme après plusieurs jours de recherche, seul.

" Il faut être fou... à mon âge faire des choses pareilles ! "

Oh que non ! Mon Pierrot. Quel bonheur, quel exemple pour nous tous. Toujours vif, observateur aguerri de

son biotope. Persévérant, passionné d'un jugement étayé.

Jamais blasé de sa montagne et de ses chamois comme de trop nombreux nouveaux porteurs de fusils ne pensant qu'à accrocher un trophée de plus d'une bête inconnue dans leur salon, sans jamais avoir appris la souffrance d'un dénivélé et des dizaines de sorties infructueuses.

Remettre l'ouvrage encore et encore, apprenant ainsi la chasse, l'évolution du biotope, l'animal particulier à découvrir qui, dans ce cas et dans ce cas seulement, gravera le souvenir d'une journée mémorable.

Encore bravo l'ami pour ton exemple et ta simplicité.

Thierry Deniau



devient



Chasse loisir / Tir sportif
Atelier de réparation
Armes neuves et occasions
Catégories C et D
et prochainement B
Vêtements et chaussures
Armoires fortes

L'armurerie déménage !

A découvrir fin septembre

nouvelle adresse, nouveaux locaux !



chemin de Thol 01510 Artemare
contact@armurerie-caland.fr

04 79 81 31 40

ACCA DU BOUCHET MONT CHARVIN

Jean Deloche n'est plus.

Jean est né au Paradis, le bien nommé hameau de la ferme de ses parents à Thônes. Son enfance s'écoule au rythme pastoral. Avec sa fratrie, Madeleine, André et François, il passe ses étés à l'Aulp de Marlens où il est séduit par les travaux de la ferme, l'élevage et la fabrication du reblochon.

Entre le Mont-Charvin, le Cul d'Ugine, le Freu et la Tulle, c'est aussi dans cet éden d'altitude, riche de tétras, lièvres, chevreuils chamois et marmotte qu'il s'émerveille du sauvage. Naturellement, il attrape le virus de la chasse qui ne le lâchera jamais.

Jean s'est éteint en pratiquant sa grande passion, la chasse du lièvre avec ses chiens courants qu'il chérissait, là-haut dans « sa montagne » du Bouchet-Mont-Charvin.

Jean était très investi dans la vie locale des Aravis. Depuis de nombreuses années, il était le président de l'ACCA du Bouchet-Mont-Charvin. Bon vivant, le sourire vissé au visage, Jean était la gentillesse et la camaraderie incarnées.

De ses engagements humains et caritatifs à la défense des races locales (Abondances et Thônes et Marthod) en passant par le dévouement au service de la chasse, de la faune sauvage et du territoire, Jean était de toutes les bonnes causes. Toujours prompt à rendre service. Il a été un des piliers de la réintroduction des cerfs des sources du fier et était un membre actif, engagé et respecté du pays cynégétique des Aravis.

Jean aura marqué le territoire des Aravis de son empreinte du bon sens et des valeurs rurales. Celles qui font aujourd'hui tant défaut.

Comme un symbole, dans l'esprit de ses nombreux amis chasseurs et de sa famille, résonnera encore longtemps les menées endiablées de sa petite meute de chiens courants faisant tournoyer un bossu dans « son paradis » ou Jean a tiré sa révérence à 65 ans.

À Danièle, à Kévin, à toute sa famille et à ses amis, les chasseurs de la Haute-Savoie adressent leurs sincères condoléances et leurs meilleurs souvenirs.



ACCA DE LA CLUSAZ

Les copains d'abord

Inscrit à l'ACCA de la Clusaz au début de sa retraite de commerçant il y a dix ans, notre ami Daniel a rejoint le paradis des copains. Plusieurs fois grâce à sa ténacité, sa puissance de caractère, l'énergie décuplée de sa femme Claudine, le méchant crabe était reparti bredouille.

Toujours quelque chose à fignoler, pas le temps de laisser aller.

C'est l'hiver : comme de coutume avec les potes, raid motoneige au Canada.

C'est le printemps : j'agrandi ma cuisine d'été pour recevoir les copains, je révise les dégâts sur le chalet, le mazot, la cave. Je construis des miradors et les installe avec les collègues.

C'est l'été : avec Claudine je ramasse fruits, légumes et champignons que nous mettons en bocaux. Je prépare mes tonneaux de fruits en macération pour les gnôles à venir, rien ne se perd, j'essaie tout et c'est bon. Puis une petite quinzaine de détente chez des copains au Portugal avec Claudine.

C'est l'automne : fabrication de cidre maison en bon normand, normal ! Pour l'association des conscrits fabrication de Biscantin. Je stère mon bois. Je porte des pierres à sel et du foin dans les râteliers. J'enchaîne sur la chasse avec les copains en toute bonhomie, casse-croûte et convivialité. On ne se prend pas la tête, ça roule c'est la vie.

Toujours farceur, de bonne humeur les yeux pétillants de malice notre ami Daniel 70 ans, exténué, à bout d'arguments s'est fait rattraper en ce mois d'octobre par ce satané crabe qui ne voulait pas perdre la face devant un tel adversaire.

Claudine, Loulou, Vincent, comptez sur notre engagement à vos côtés. Condoléances renouvelées, Bisous.



Les Chasseurs de La Clusaz

Gamm vert

N°1 DE LA JARDINERIE*



DU 29 NOVEMBRE
AU 31 DÉCEMBRE 2021

FAITES ENTRER

la magie
DES FÊTES



19€
95

LE PANIER GARNI

Panier Gourmand

Composé de 8 produits :

- une corbeille carton, Réf. T03995,
- une bouteille de 37,5 cl de Côtes de Gascogne IGP moelleux Gros Manseng, Réf. X88283,
- une bouteille de 37,5 cl de vin de Bordeaux AOC rouge Champs de Gaillard, Réf. T00130,
- un bocal de 90 g de terrine aux épices douces de Noël, Réf. T00535,
- un bocal de 90 g de terrine de chevreuil au Cognac Fine Champagne, Réf. X64670,
- un bocal de 90 g de terrine Quercynoise, Réf. X59294,
- un sachet de 80 g de biscuits aux amandes enrobés de chocolat Valrhona, Réf. Y03115,
- un sachet de 75 g de palets chocolat noir 73 % aux amandes grillées Réf. Y03055

Choisissez vos produits
et nous réaliserons
votre panier gourmand
personnalisé !

RENDEZ-VOUS DANS VOTRE MAGASIN GAMM VERT DE :

HAUTE-SAVOIE : Alby sur Chéran - Bonne - Bonneville - Cruseilles - Douvaine - Frangy
Groisy - Sallanches - Taninges - Thônes - Valleur

SAVOIE : Chindrieux - Détrier

AIN : Bellegarde - Prevestin Moëns

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

*Avec plus de 900 magasins, Gamm vert est la jardinerie N°1 en France (931 magasins au 01/07/21).

Le Colvert

Armurerie - Coutellerie

Depuis
1996

19 rue Vallon - 74200 THONON LES BAINS - Tél : 04.50.71.04.48



Pack carabine 1 Coup démontable
BERGARA Cal 222 RM
Lunette 3-9x42 réticule lumineux
et réducteur de son

1290 €



Appareil de surveillance

SPYPOINT

100 Photos mensuelles gratuites

Envoie MMS

Carte SD offerte

259 €

Nouveautés



Carabine BERETTA BRX1

Uniquement sur réservation

Culasse linéaire

Ambidextre droitier gaucher

Armeur séparé - Chargeur amovible

Cal 308 - 30.06 - 300 - 6.5 creedmor

1540 €

Bushnell



Jumelles Bushnell
Télémétrique Fusion X
Portée jusqu'à 1600m

10 x 42

999 €



Carabine 22LR
avec lunette 3-9x42

Silencieux

Chargeur 9 coups

495 €



ZEISS

Jumelles TERRA
La qualité à petit prix

10 x 32 : ~~540 €~~ **470 €**

10 x 42 : ~~590 €~~ **510 €**

Distributeur officiel



HIKMICRO

**UNE GAMME COMPLÈTE
DE POINTS DE VUE**



Monoculaire de vision thermique **GRYPHON**

Il conjugue le meilleur de l'imagerie thermique et d'un appareil à amplification de lumière. Cette technologie permet une détection thermique rapide et riche en détails. Il permet également la mesure de distance.



Monoculaire de vision thermique **LYNX**

Il permet l'observation, la mesure de distance, l'enregistrement de photos et vidéos, le live streaming sur un smartphone ou une tablette, et plus encore.



Lunette de vision thermique **THUNDER**

Son détecteur thermique de dernière génération vous offre une vision claire même dans l'obscurité totale. Cette lunette thermique se destine principalement à des usages tels que la chasse, l'observation, etc.



Jumelles de vision thermique
TS16-50

permet de rapidement découvrir et localiser des objets cachés même dans des environnements extrêmes, tels que la fumée, la pluie et la neige.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12 h et 14h à 19h - le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

* Armes Cat C soumis à déclaration

* photos non contractuelles

* dans la limite des stocks disponibles